



GENRE

**NOS ACTIONS POUR UNE INTÉGRATION
DU GENRE DANS LES POLITIQUES FRANÇAISES
DE DÉVELOPPEMENT**

Coordination SUD

Solidarité Urgence Développement



Coordination SUD - Solidarité Urgence Développement - est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, dont une centaine *via* six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD anime des commissions de travail thématiques composées de ses membres et partenaires, mobilisées sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination : Adeline Mazier (Forim, référente Genre du Conseil d'administration de Coordination SUD), Nicolas Rainaud (Équilibres & Populations, chef de file de la commission Genre), Patricia Spadaro (Coordination SUD)

Crédits photos : © Coordination SUD

Édition Mars 2017

INTRODUCTION

Coordination SUD est engagée de longue date en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis 2006, un espace de travail dédié, la commission Genre, promeut l'intégration du genre dans la politique de développement française. Cette mobilisation s'opère désormais de manière transversale dans le réseau. Le portage politique se fait au plus haut niveau de Coordination SUD, qui a inscrit le genre dans les priorités stratégiques des programmations 2013-2016 et 2017-2022.

Ce document présente un panorama de l'action de Coordination SUD en faveur de l'intégration du genre dans la politique française de développement. Il fait état des engagements nationaux et internationaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pose les bases pour une compréhension commune de l'approche genre et présente ce que Coordination SUD défend en la matière. Il recense également les initiatives et actions menées jusqu'à présent pour mettre en œuvre ces ambitions.

Les femmes et les hommes ont, en principe, les mêmes droits fondamentaux.

Pourtant, à travers le monde, la répartition des rôles, des responsabilités, des activités entre femmes et hommes et l'accès et le contrôle des ressources est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir de leurs droits dans les sphères politiques, économiques et sociales. Dans de nombreuses régions, les femmes et les filles voient leur liberté de parole et de mouvement limitée, ainsi que celle de faire des choix à toutes les étapes de leur vie.

Cette persistance des inégalités contribue au cercle vicieux de la pauvreté. On estime que les femmes effectuent 66 % du travail mondial, produisent 50 % de la nourriture mais ne perçoivent que 10 % des revenus et détiennent 1 % des titres de propriété¹.

Depuis les années 1970, la communauté internationale s'est peu à peu saisie de ces enjeux, notamment à travers l'élaboration d'instruments visant à défendre et promouvoir les droits des femmes. Adoptée en 1979 par l'Assemblée générale de l'ONU et ratifiée par 188 pays, la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedef) joue un rôle-clé. Les programmes d'action des conférences internationales du Caire en 1994 et de Pékin en 1995 ont également constitué des avancées majeures en faveur des droits des femmes et des filles.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont, quant à eux, positionné l'égalité femmes-hommes comme un axe fondamental de l'agenda international. En parallèle, ce principe a été considéré comme prioritaire en matière d'efficacité de l'aide au sein des Forums de haut niveau de Paris (2005), Accra (2008) et Busan (2011).

En 2015, l'Accord de Paris sur le climat a fait figurer « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » dans son préambule.

1

Banque mondiale, 2012. *Rapport sur le développement du monde. Égalité de genre et développement*. Disponible en ligne : <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>

- 1 femme sur 3 subit des violences physiques ou sexuelles ;
- 70% des personnes dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour sont des femmes ;
- Les femmes ont 2 fois moins de chance d'avoir un travail rémunéré à temps plein que les hommes. Leur salaire est environ un tiers inférieur à celui des hommes pour un même travail ;
- 62 millions de jeunes filles sont déscolarisées. Seulement 23% des pays à faible revenu ont atteint la parité en termes d'éducation primaire (éducation secondaire : 15%) ;
- Dans les pays en développement, les femmes sont à l'origine de 60% à 80% de la production alimentaire et possèdent 10 à 20% des terres – chiffre encore plus bas en Afrique ;
- Les femmes représentent seulement 22% des parlementaires.

2

Pour en savoir plus : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, *Repères Statistiques*, <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-de-genre/reperes-statistiques-79/> Site Internet consulté le 30 novembre 2016

L'APPROCHE GENRE ET DÉVELOPPEMENT : POUR UNE REMISE EN CAUSE DES RAPPORTS DE POUVOIR EXISTANTS

L'approche genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus et rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, fondés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. En dépit de cadres juridiques instaurant l'égalité entre femmes et hommes, les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits et opportunités au quotidien et continuent à subir des discriminations et des violences liées aux traditions, voire aux législations et aux institutions. L'approche genre promeut l'égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous et toutes.

Dans le domaine du développement, cette approche vise à rendre visibles les inégalités, par la mise en évidence des mécanismes discriminatoires, afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets. En s'adressant aux personnes comme aux institutions, elle cherche à sensibiliser et changer les mentalités pour imaginer des modes de relations plus équitables, tant dans la vie quotidienne que dans la vie économique, sociale et politique. L'approche genre est à la fois un moyen et une fin. Un moyen, car l'égalité femmes-hommes a des impacts positifs sur la société entière et est un facteur d'efficacité pour atteindre un développement durable et inclusif. Une fin, car le développement durable signifie le respect des droits de toutes et tous.

L'approche genre et développement est par définition une approche transversale. Chaque projet, quelle que soit sa nature, doit être analysé en fonction des rapports sociaux entre femmes et hommes dans chaque contexte. L'efficacité et la pérennité d'un projet peut varier selon l'inclusion ou non d'une analyse de genre de la conception à l'évaluation ; son impact peut jouer, négativement ou positivement, sur les inégalités femmes-hommes. La méthodologie de l'approche genre implique une démarche résolument participative, créant les meilleures conditions pour une participation réelle des femmes. La démarche repose notamment sur la production d'informations ventilées par sexe et la valorisation des contributions des femmes autant que celles des hommes, au développement et à la lutte contre la pauvreté.

Pourquoi un regard porté sur les enjeux de genre est-il important pour le secteur des transports et de la mobilité ?

« La construction d'un corridor routier, par exemple, peut favoriser les hommes au détriment des femmes, car tandis que les hommes pourront plus facilement accéder aux activités et aux emplois des villes aux alentours, les femmes verront les voies d'échelle locale auxquelles elles sont cantonnées se dégrader par manque d'investissement, ou être coupées par le corridor routier, leur imposant des détours importants ou la prise de risque pour le traverser. Pourtant, ce nouveau corridor pourrait permettre aux femmes d'améliorer leur accès aux équipements scolaires ou hospitaliers, et même faciliter leur accès à l'emploi, si les différences de rôles assignés aux hommes et aux femmes sont prises en compte en amont du projet.³ »



Crédit photo © Coordination SUD

À certains égards, les parties prenantes au développement se tournent vers l'approche genre plus lentement en France que, par exemple, dans le monde anglo-saxon, asiatique ou latino-américain. La prise de conscience française est récente, et elle est encore très loin de toucher tout le monde, que ce soit les institutions publiques ou la société civile.

Depuis une dizaine d'années, l'engagement et l'expertise de certains acteurs/trices ont toutefois permis de poser des bases de plus en plus solides pour intégrer l'approche genre dans les politiques publiques de développement. En 2007, la France s'est dotée d'un Document d'orientation stratégique (DOS) Genre et développement, qui a posé les premiers jalons. En 2013, le deuxième DOS Genre et développement 2013-2017 du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a été adopté. Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) de 2016 a pris l'engagement de renouveler la Stratégie Genre et Développement en 2018. L'Agence française de développement a établi un Cadre d'intervention transversal Genre en 2013. L'ensemble de ces démarches a permis une institutionnalisation progressive de l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes et s'est traduit par une meilleure prise en compte de l'approche genre dans la dimension bilatérale de l'aide publique au développement, la production d'outils et l'appui au renforcement des capacités.

Malgré ces avancées, l'approche genre n'est que partiellement intégrée et appliquée. Un certain nombre de facteurs freinent sa progression : le fait qu'elle soit parfois caricaturée (« une idéologie », « la théorie du genre »), qu'elle ne soit pas toujours bien comprise ou encore que, même pour certaines personnes convaincues de son bien-fondé, elle apparaisse comme une contrainte supplémentaire dans la mise en œuvre des projets, d'autant que certains budgets sont en baisse alors que les exigences augmentent.

- **L'approche par les droits**, dont l'égalité femmes-hommes est un élément fondamental. Le respect des droits humains s'applique « *sans distinction aucune, notamment de [...] de sexe [...]»* » ;
- L'approche genre comme un **enjeu politique et citoyen** majeur, qui vise à entraîner des changements profonds et durables dans les relations entre les femmes et les hommes afin que les droits et les libertés fondamentales des personnes soient respectés ;
- L'approche de genre comme un des fondements de **la lutte contre les inégalités**, puisque les inégalités entre les femmes et les hommes se déclinent actuellement dans tous les contextes et s'ajoutent à d'autres types d'inégalités ;
- L'intégration du genre comme **approche transversale** : dans tout le cycle des programmes et projets, dans tous les domaines d'action et au sein des organisations porteuses des projets (politique RH, gouvernance, communication, sécurité terrain, etc.) ;
- L'approche genre comme un facteur d'**efficacité du développement**. La collecte de données statistiques désagrégées par sexe, l'analyse du contexte intégrant l'approche de genre, l'analyse des besoins et des intérêts des deux groupes, la participation des bénéficiaires femmes et hommes, les indicateurs de genre, l'évaluation des résultats et des impacts intégrant l'approche genre... sont autant d'éléments qui permettent d'avoir une meilleure compréhension du contexte d'intervention, de concevoir des actions pertinentes, de mesurer plus finement les impacts et d'aboutir ainsi à une plus grande efficacité des programmes ;
- L'approche genre dans la **langue**. Cette dernière traduit mais aussi façonne la pensée et les représentations, qui guident les manières d'agir. L'évolution vers un discours qui s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes, les représente de manière équitable et renonce aux stéréotypes de genre, contribue à faire reculer les inégalités femmes-hommes.

Coordination SUD a rejoint fin 2015 l'appel « Droits humains pour tou-te-s », visant à remplacer dans la terminologie française l'expression « droits de l'Homme » (qui rend invisible les femmes) par « droits humains ».

La démarche en faveur des « droits humains » attire l'attention sur les questions d'égalité femmes-hommes, particulièrement dans le domaine de la solidarité, de l'urgence et du développement, où l'approche par les droits est mise en avant. L'appel « Droits humains pour tou-te-s » invite les institutions de la République française à adopter les réformes nécessaires dans les textes et discours officiels pour impacter les discours médiatiques, le langage scolaire ou les messages commerciaux. Il s'agit pour la communauté francophone de « prendre acte de la réalité des discriminations qui s'exercent contre les femmes et de modifier la langue française en conséquence pour ne plus qu'elle y contribue⁵».



Crédit photo © Coordination SUD

5

COMMENT COORDINATION SUD INTÈGRE LE GENRE DANS SES TRAVAUX

L'approche genre est inscrite comme une priorité dans les planifications stratégiques 2013-2016 et 2017-2022.

Dans une approche transversale, les instances et les espaces de travail de Coordination SUD intègrent progressivement l'approche genre dans l'ensemble de leurs activités et outils.

Pour jouer un rôle moteur, Coordination SUD se mobilise plus spécifiquement pour :

- Promouvoir l'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement français ;
- Faciliter les échanges de pratiques et d'expériences sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets (de développement, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, de plaidoyer) des ONG françaises ;
- Sensibiliser le milieu des organisations de la solidarité internationale (OSI) françaises à l'approche genre.

Présentation du projet de transversalisation du genre

Coordination SUD et le F3E mènent en partenariat, et avec le soutien principal de l'Agence française de développement, un projet triennal (2016-2018) qui vise à améliorer la capacité des ONG et d'autres acteurs/trices de la solidarité internationale à mieux comprendre les enjeux de l'approche genre, à se l'approprier et à l'intégrer dans leurs projets et organisations.

Résultats attendus :

- Dresser un état des lieux des organismes et des pratiques visant à l'intégration de l'approche genre et le rendre disponible pour toutes les organisations de solidarité internationale ;
- Renforcer les compétences des organisations de solidarité internationale et diffuser la « culture genre » afin de l'intégrer durablement dans les projets, les organisations et au sein du milieu de la solidarité internationale ;
- Accompagner les OSI dans l'intégration de l'approche genre au niveau des projets et des pratiques organisationnelles à travers des dispositifs spécifiques ;
- Transversaliser le genre dans les activités des structures portant le projet.

◆ **2006** : Contribution au Document d'orientation stratégique sur le genre (Stratégie Genre et Développement) du ministère des Affaires étrangères

◆ **2006** : Création de la commission Genre de Coordination SUD.

◆ **2006-2016** :

- participation aux réunions de la Plateforme genre et développement
- contribution aux divers documents de plaidoyer de Coordination SUD, et rendez-vous (budget, loi d'orientation, etc.)

◆ **2013** : Contribution au Document d'orientation stratégique 2 (2^e Stratégie Genre et Développement) du ministère des Affaires étrangères et du Développement International

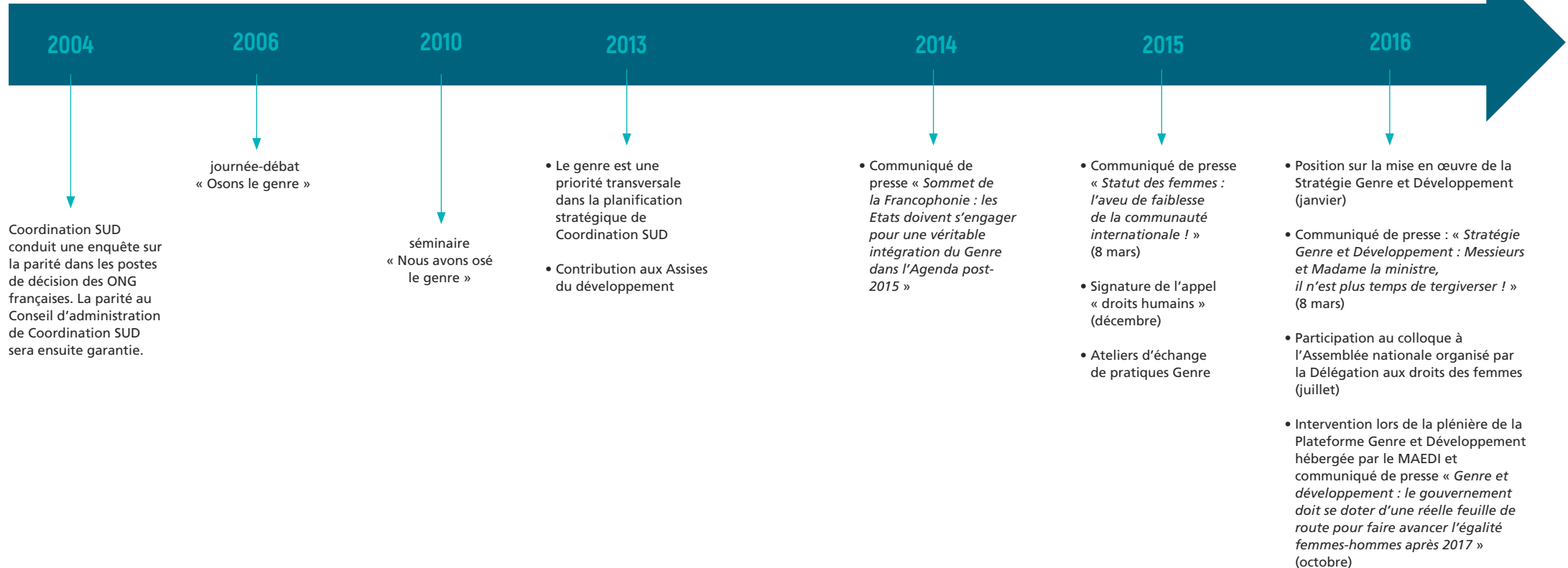
◆ **2014** : Contribution au Cadre d'intervention transversal sur le genre de l'AFD (CIT Genre)

◆ **2014** : Contribution à la LOP-DSI relative à la politique de développement et de solidarité internationale

◆ **2015** : Audition pour le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur la 2^e Stratégie Genre et Développement du MAEDI (juin)

◆ **2016** : Audition pour le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur la mise en place de la 2^e Stratégie Genre et Développement (juillet)

◆ **2016** : Début du projet de transversalisation du genre au sein de Coordination SUD financé par l'AFD (janvier)



À venir :

- poursuite de la démarche de transversalisation du genre en interne, et dans le secteur de la solidarité internationale ;
- contribution à la formulation et au suivi de la Stratégie Genre & Développement 2018.
- veille sur l'ensemble des politiques publiques en genre & développement et regard vigilant pour le maintien des acquis.

Le genre est une priorité transversale dans la planification stratégique de Coordination SUD

Coordination SUD 
Solidarité Urgence Développement

14, passage Dubail 75010 Paris

Tél. : +33 1 44 72 93 72

Site web : www.coordinationsud.org